

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Amman, le 24 avril 1993

No. 0640

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 24 avril 1993, dont voici la teneur:

(Voir la Note de la Jordanie du 24 avril 1993)

J'ai également l'honneur de confirmer que le gouvernement du Canada approuve la proposition de votre gouvernement qui est de remplacer l'Annexe à l'Accord sur le transport aérien par l'Annexe jointe à votre Note. En conséquence, la présente Note, dont les versions anglaise et française font également foi, et votre Note constituent, entre nos deux gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

A.N. Robinson

Andrew Robinson
Ambassadeur Extraordinaire
et Plénipotentiaire du
Canada auprès du Royaume
Hachémite de Jordanie

Monsieur Ahmad Jweiber
Directeur Général de la
Commission de l'Aviation civile - Jordanie
Amman, Royaume Hachémite de Jordanie